



Programme colloque ANDRHDT 2023
Les 21 et 22 septembre 2023 Hôtel du Département du Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand

2023- « Arrête ou j'Alerte ! »

En choisissant un thème aussi sensible pour notre colloque nous avons évidemment pensé à toutes les « affaires » qui secouent nos collectivités ! Manque de probité, harcèlement, abus en tous genres.....face à ces manquements graves, nos collectivités sont ébranlées et nous devons faire face à des instructions administratives parfois complexes auxquelles nous ne sommes pas assez préparés !

Le 21 septembre

9h : Accueil des participants par Lionel CHAUVIN Président du Conseil départemental) Réponse P. COROYER (Président ANDRHDT)

9h15 Début des travaux

- Atelier 1 Prévenir, alerter, secourir, quels outils ?

Les DRH font face de manière croissante à des situations individuelles ou collectives complexes à gérer (VSS, alertes, harcèlements, absentéisme...) qui mêlent des aspects managériaux, juridiques, médicaux, déontologiques. L'objectif est de **prendre conscience de la complexité des situations, de revisiter textes et outils à notre disposition** et de renforcer notre autorité et notre positionnement central pour créer les conditions d'une résolution de ces situations en meilleure intelligence avec les managers et les services.

1 Comment prévenir ? La notion de prévention est essentielle ! elle revoie à un management global de la collectivité ? Chaque direction a-t-elle fait le travail de prévention ? Et en cas de manquement prévient-elle l'agent et la DRH à temps ou à contre-temps ?

2-Comment alerter ? Si l'alerte de l'agent fautif paraît obligatoire, les groupes aux avis différents se forment qui ont chacun un avis ... Notre capacité de discernement est en jeu, la responsabilité de la collectivité également Notre devoir de protection est total... y faisons-nous face?, comment ?

3-Comment secourir ? :Nous sommes au cœur d'une véritable instruction, ordonnée avec qualification des faits...des actes,-savons-nous y faire face ? Quelles précautions prendre ?

Et puis comment s'effectue la prise en charge ? Du fautif, de la victime (si elle souvent connue...elle peut être plus « cachée » ! N'oublions pas la sanction toujours proportionnée aux faits commis. Connaissons-nous la jurisprudence ?

- **Atelier 2- le DRH en « PLS »**

Le DRH et son équipe peuvent se sentir en PLS car sur-sollicités par les agents et les services : gestion en urgence de dossiers complexes, dégradation de l'engagement et des comportements, attentes contradictoires des services.

L'atelier vise à spécifier ces difficultés et à montrer que ces situations présentent pourtant pour nous une opportunité à prendre de la hauteur et de remobiliser l'ensemble des managers de nos collectivités, en particulier en affirmant les valeurs du management public

12h30 Déjeuner

13h45 Présentation des travaux réalisés en ateliers par les conducteurs

14h30 : Les témoignages des grands témoins :

Christian Vigouroux Conseiller d'Etat et directeur de plusieurs cabinets ministériels, négociateur de nombreuses grandes réformes sociales (Attente de son accord quant à sa participation)

Jean Patrick LEGERON Psychiatre et auteur de nombreux livres

17h Fin des travaux

20h Diner de Gala offert par la Gazette au sommet du Puy-de-Dôme



Une fois de plus merci à nos partenaires sans lesquels nous ne pourrions pas proposer ces moments si riches

Le 22 septembre

9h : Présentation des tableaux de Randstad par Philippe CORTINA

9H30 : Le statut à deux voix

- Avec Pierre Yves Blanchard DGA CIG Grande Couronne et Jérôme Briend Expert juridique et animateur de la commission RH à l'ADF

11h30 : Assemblée générale ANDRHDT

- **Le rapport moral**
- **Le rapport financier**
- **Les élections du nouveau Bureau**

12h15 : Déjeuner

13h50- 15h30 : Départ pour l'Aventure Michelin en bus (attention à l'horaire !)

Fin du colloque